

### En quelques mots

Dans le cadre de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de janvier 2017, les entreprises de plus de 300 salarié.e.s ont désormais l'obligation de former leurs professionnel.le.s du recrutement à la non-discrimination.

**Cette sensibilisation vous permettra d'acquérir un premier niveau de connaissance sur le cadre légal des discriminations et ses impacts sur les pratiques de recrutement afin de limiter les risques juridiques et financiers.**

Plus qu'une obligation légale, cette sensibilisation a également un réel intérêt éthique et social. Elle permettra à votre entreprise d'amorcer une réflexion sur la politique de recrutement afin de donner la priorité aux compétences, aux aptitudes et aux connaissances professionnelles.

### Compétences visées

- **Acquérir un premier niveau de connaissances en matière de prévention des discriminations** suffisant pour amorcer une réflexion sur vos pratiques de recrutement

### Objectifs pédagogiques

- **Comprendre et adhérer aux enjeux de la prévention des discriminations et de l'égalité de traitement :**  
Comprendre les enjeux liés à la prévention des discriminations afin de mieux agir  
Appréhender les notions d'égalité de traitement, d'égalité de chance et d'équité pour mieux cerner la question des inégalités et de la discrimination
- **Acquérir des connaissances sur le cadre juridique et les points de vigilance :**  
Connaître le cadre juridique relatif à la lutte contre les discriminations afin de l'appliquer  
Identifier les principaux points de vigilance à mettre en place dans un processus de recrutement pour éliminer tout acte discriminatoire involontaire.
- **Comprendre le rôle et la place des stéréotypes et des préjugés dans les pratiques de recrutement :**  
Comprendre comment naissent les discriminations afin de pouvoir minimiser leur production dans le processus  
Comprendre et analyser l'impact des biais cognitifs dans le processus de décision lors du parcours de recrutement  
Déconstruire les stéréotypes et les préjugés pour comprendre leur impact sur le processus de recrutement
- **Engager une réflexion sur vos pratiques de recrutement :**  
Se questionner sur ses pratiques professionnelles dans le but de les ajuster  
Réévaluer et améliorer vos pratiques de recrutement pour promouvoir l'égalité de traitement.

### Contenu de la sensibilisation

**Le contenu de la sensibilisation sera adapté en fonction de la durée de la prestation (de 2 à 3,5 heures) et des besoins du client.**

- Le cadre juridique et les concepts fondamentaux
- Rôle et place des stéréotypes et des préjugés dans les pratiques professionnelles
- Étude de cas et/ou analyse de situations professionnelles vécues par les stagiaires
- Échanges autour des « bonnes pratiques » et repérage des « zones à risque »

### Outils pédagogiques

Participation active des stagiaires | Travaux de groupes et réflexions individuelles | Supports ludiques

## Public concerné

Tou.te.s les collaborateur.rice.s

## Prérequis

Aucun

## Méthode pédagogique

Cette sensibilisation est réalisée en présentiel ou en distanciel via Teams.

**Elle est animée par des formateur.rice.s expert.e.s dans le domaine de la prévention des discriminations et le management de la diversité.**

Nos formateur.rice.s ont également tou.te.s été formé.e.s aux techniques d'animation de formation.

## Méthode permettant de suivre l'exécution de l'action

Signature d'une feuille de présence par les stagiaires et l'équipe de sensibilisation.

## Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

- Evaluation des acquis tout au long de la sensibilisation par le biais d'exercices concrets
- Evaluation finale des acquis par le biais d'un questionnaire

## Modalités d'évaluation

- Evaluation de la satisfaction des stagiaires par le biais d'un questionnaire qui évalue le contenu et l'animation de la sensibilisation
- Un temps de débriefing à chaud est également réalisé en fin de séance
- Remise d'une attestation de sensibilisation



## Informations complémentaires



De 2 heures à 3,5 heures



### FACE Lyon Métropole

17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne

**ou déplacement sur site de l'organisme**  
bénéficiaire sur demande (Rhône 69)

**ou en distanciel via Teams**



Devis sur demande, nous contacter

*Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation continue.*

*FACE Grand Lyon est enregistré sous le numéro 82 69 11490 69.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

### Accès locaux FACE Lyon Métropole :

Métro A - arrêt Gratte-Ciel | 5 minutes à pied

Bus C 26 - arrêt Gratte-Ciel | 3 minutes à pied

Non accessibles PMR  
Sanitaires | Frigo, micro-ondes

Plus d'informations sur l'accessibilité, les niveaux de performance et les délais d'accès aux formations sur le site

[www.face-grandlyon.com](http://www.face-grandlyon.com)